

Les véhicules n'ayant pas de plaques d'immatriculation conformes seront désormais interpellés et conduits en fourrière, informe dans un communiqué le gouverneur de la région du Centre Naseri Paul Bea.

Le communiqué du patron de la région du Centre indique que les propriétaires de véhicules qui ne sont pas en règle ont une semaine pour se conformer.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU CENTRE

 SERVICES DU GOUVERNEUR

 CABINET



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 CENTRE REGION

 GOVERNOR'S OFFICE

 CABINET

COMMUNIQUE-RADIO

N° 000192 /CR/J/CAB/NBC-.

Le Gouverneur de la Région du Centre a l'honneur d'informer les populations de sa circonscription administrative que, les véhicules circulant avec des plaques d'immatriculation non conformes (**plaques diplomatiques, CEMAC, Immatriculation Temporaire, châssis**), seront désormais interpellés et conduits immédiatement en fourrière. Il accorde à cet effet **une semaine**, délai de rigueur, à tout propriétaire de ces véhicules pour se mettre en conformité.

Le Gouverneur compte sur la responsabilité et le sens du civisme de ses citoyens. /-

LE GOUVERNEUR



N.B : Pour large diffusion

18 AOUT 2021